## Impôt sur le revenu-Loi

pays, parce que l'essence y est bien moins chère. Le contribuable canadien subventionne directement 2 des \$6 que l'automobiliste américain économise en venant remplir son réservoir au Canada. Est-ce pour cela que nous empruntons de l'argent?

En empruntons-nous également pour subventionner les flottes de pêche étrangères qui jettent l'ancre dans nos ports pour s'y approvisionner en mazout? Sur \$6 que ces bateaux étrangers économisent, le contribuable canadien en subventionne directement \$2, soit un tiers. C'est ridicule. Cette logique m'échappe.

## • (1550)

Et que dire des avions, des transporteurs aériens étrangers qui font escale au Canada pour remplir leurs réservoirs? Sur \$6 que ces compagnies aériennes économisent, le contribuable canadien en subventionne directement un tiers. Tout ce que le gouvernement peut faire, c'est emprunter davantage.

Il y a quelque chose qui ne marche pas, il y a quelque chose de pourri au cœur même du gouvernement. Si nous voulons que notre pays demeure uni, je ne comprends vraiment pas pourquoi nous n'essayons pas de nous attaquer à ces problèmes dont la solution revêt une telle importance pour chaque homme, chaque femme et chaque enfant canadien. Je veux parler de l'entente énergétique que le gouvernement du Canada et les provinces productrices doivent conclure. Il faut admettre que la conclusion d'une entente sur l'énergie débloquerait la situation et permettrait d'investir directement au Canada au moins 20 milliards de dollars sous forme de capitaux privés pour la mise en exploitation des gisements de sables bitumineux. Il ne faudrait pas que ce soit le gouvernement qui emprunte de l'argent mais que nos concitoyens investissent le leur. Il faut que nous relancions notre économie.

La seule différence entre l'entente proposée par le premier ministre de l'Alberta, M. Lougheed et celle du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, entre aujourd'hui et 1985, représente 30c. à la pompe à essence. Trente cents: c'est là tout l'objet du litige. Mais en termes d'emplois, cette différence en représente des milliers pour les provinces centrales. Les très grands projets attireraient d'autres investissements au Canada, des investissements dont ont désespérément besoin tous les secteurs de notre économie: logement, pipe-lines et bâtiment. Nous devrions créer un climat intéressant qui incite les gens à investir leur argent chez nous. Une fois que nous aurons réussi à établir un tel climat, nous pourrons alors nous permettre de dire aux investisseurs que nous n'avons pas besoin de leur argent et, s'ils insistent pour investir, qu'ils peuvent le faire à un taux d'intérêt inférieur. Cela aurait pour effet d'attirer chez nous encore davantage d'investissements. Voilà ce que nous devrions faire au lieu de nous prendre aux basques de nos voisins du sud et d'essayer d'émuler leurs taux d'intérêt.

J'aimerais maintenant parler de nos agriculteurs, pêcheurs et dirigeants de petites entreprises. De passage dans ma circonscription la semaine dernière, j'ai discuté d'un certain nombre de problèmes qu'ont à affronter les agriculteurs d'Athabasca, de Bonnyville, de Grand Centre, de Glendon et de Lac-la-Biche. Ils sont vraiment inquiets de l'avenir car les fonds de la Société du crédit agricole s'épuisent et la Société doit répartir ces fonds d'une façon telle que ces petites localités agricoles de ma circonscription de l'ouest du Canada s'en verront privées dans une énorme proportion.

L'inquiétude des agriculteurs est réelle car ils sont en train de perdre leurs troupeaux. Lorsque le programme d'aide à l'entretien des troupeaux a été instauré, on a refusé des subventions à près de 20,000 requérants. Cet argent devait servir uniquement à l'entretien des troupeaux de reproduction jusqu'à ce qu'ils prennent de l'expansion à l'été. Personne n'ignore que les récoltes de foin ont été dévastées. Les cultivateurs ont vraiment raison de s'inquiéter: ils empruntent actuellement à la banque, leurs ressources d'autofinancement étant épuisées, et ils paient un taux d'intérêt de presque 20 p. 100 et même de 22 p. 100 dans certains cas.

Je me suis également entretenu avec des propriétaires de petites entreprises. L'un d'entre eux, un bon ami à moi, est propriétaire d'une boutique de vêtements pour hommes. Il m'a confié que même compte tenu de ses stocks, il est acculé à la faillite parce qu'il ne les vend pas assez vite. Il lui est impossible d'en accélérer le mouvement sans essuyer une perte sèche; c'est donc dire que son gagne-pain est menacé. Les petites quincailliers de certaines localités rurales du nord-est de l'Alberta sont dans une situation identique. Leurs stocks sont de beaucoup supérieurs à ce qu'ils parviennent à vendre, et les taux d'intérêt sont en train de les étrangler.

A quoi doit servir l'obligation pour le développement de la petite entreprise proposée ici par le gouvernement? A la seule expansion des immobilisations, et non pas au financement des stocks. Quand un chef de petites entreprises se rend dans une banque pour s'entretenir avec le gérant de banque des modalités de l'obligation de développement des petites entreprises il découvre que son interlocuteur ignore où en sont les choses car il n'a reçu aucune indication du gouvernement. Il a certes entendu que la mesure serait étendue mais il reste dans l'incertitude. De leur côté les chefs de petites entreprises ignorent ce qui se passe. Là encore on les a oubliés.

Je voudrais maintenant parler d'un phénomène dont les ministériels devraient sérieusement se préoccuper. Il s'agit des sentiments qui animent de plus en plus les électeurs de ma circonscription ainsi que de nombreuses autres circonscriptions de l'ouest du Canada. Ce sont des sentiments d'aliénation. Les gens assistent à des réunions séparatistes et à des réunions de West Fed. On y rencontre des agriculteurs moyens, des hommes d'affaires et des enseignants. Ils aiment le Canada, ils aiment leur pays et ils expriment des sentiments auxquels le gouvernement est insensible. Ce qui est triste monsieur l'Orateur, c'est que le gouvernement ne se rend même pas compte qu'il n'arrive pas à les comprendre.

## • (1600)

Lorsque les provinces fondatrices se sont unies, en 1867, il était prévu que, dans cette confédération de l'Ontario, du Québec, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse, les gouvernements provinciaux possèderaient les richesses naturelles de leur province respective et auraient droit de regard sur l'exploitation de celles-ci.

En 1870, la région qui correspond aux trois provinces des Prairies devenait, de réserve de piégeage et de commerce de la Compagnie de la Baie d'Hudson, une colonie des provinces nouvellement fédérées. Elle devenait une colonie du nouveau Dominion du Canada, des provinces nouvellement fédérées du Québec, de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de la Nou-